

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL  
MUNICIPAL DE GARNERANS N°39  
Séance du 10 Novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le **10 Novembre à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Yves Picard à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

**Présents :**

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Gaëlle LABALME, Evelyne MONFRAY, Karine MOMMESSIN, Marianne MORSLI, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

**Absents excusés :**

Sophie GUINET donne pouvoir à Karine MOMMESSIN  
Franck RAMPON donne pouvoir à Dominique VIOT  
Karine POTHIER

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : **13**

Date de la convocation : 28 Octobre 2022

Date d'affichage : 28 Octobre 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marianne MORSLI a été nommée secrétaire de séance.

**N°39 : Acceptation du fond de concours de la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour les travaux de menuiseries**

M. le Maire indique que le changement des menuiseries extérieures des bâtiments communaux est éligible à un fond de concours de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

Le conseil communautaire a délibéré le 27 septembre 2022 et a décidé d'attribuer la somme de 15 000 € maximum à la commune de Garnerans en vue de participer au financement du changement des huisseries des bâtiments de l'école, de la Mairie et de la salle des fêtes.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :**

➤ **Accepte le fond de concours de la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour le changement des menuiseries extérieures pour un montant de 15 000 €.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,  
Dominique VIOT



Mis en ligne le : 17/11/2022